



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BO**

LE BULLETIN OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 45  
du 1er décembre 2022**

## **Sommaire**

### **Enseignements primaire et secondaire**

#### **Baccalauréat général et technologique**

Centres ouverts à l'étranger - calendrier 2023  
note de service du 23-11-2022 (NOR : MENE2231620N)

#### **Diplôme national du brevet**

Organisation dans les centres ouverts à l'étranger - session 2023  
note de service du 23-10-2022 (NOR : MENE2229180N)

### **Informations générales**

#### **Services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de la vie associative**

Récipiendaires à qui une lettre de félicitations est décernée - contingent 2022  
liste du 8-11-2022 (NOR : SPOB2232050K)

## Enseignements primaire et secondaire

### Baccalauréat général et technologique

#### Centres ouverts à l'étranger - calendrier 2023

NOR : MENE2231620N

note de service du 23-11-2022

MENJ - DGESCO A-MPE

---

Texte adressé aux recteurs et aux rectrices ; au vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie ; aux ambassadeurs et aux ambassadrices ; au directeur du Siec d'Île-de-France

---

La présente note de service a pour objet de fixer les modalités d'organisation de la session 2023 du baccalauréat général et technologique dans les centres ouverts à l'étranger. La liste des pays concernés et de leur académie de rattachement figure en annexe 1.

#### A. Baccalauréat général et technologique

##### 1. Réglementation de l'examen

Les textes qui régissent l'organisation du baccalauréat général et technologique en France sont applicables aux centres ouverts à l'étranger. La liste des langues dont les épreuves peuvent être subies à l'étranger est fixée, chaque année, par les recteurs des académies de rattachement.

##### 2. Calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 1

Les centres d'examen des pays du groupe 1 sont répartis de la façon suivante, à l'exception du Maroc :

**Groupe 1 (A) :** Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal et Togo.

**Groupe 1 (B) :** Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Irlande, Niger, Nigéria, Portugal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Tchad et Tunisie.

**Groupe 1 (C) :** Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Égypte, Espagne, Guinée équatoriale, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Suède et Suisse.

**Groupe 1 (D) :** Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bahreïn, Bulgarie, Burundi, Chypre, Comores, Djibouti, Ethiopie, Grèce, Israël, Jordanie, Kenya, Koweït, Lituanie, Madagascar, Mozambique, Qatar, Roumanie, Russie, Turquie et Ukraine.

**Groupe 1 (E) :** Arménie, Émirats arabes unis, Géorgie, République de Maurice.

**Groupe 1 (F) :** Iran.

À compter de cette session, la correction de toutes les épreuves écrites est dématérialisée sur l'application Santorin.

Les épreuves écrites terminales de spécialité sont fixées du **lundi 13 au mercredi 15 mars 2023** ou du **mardi 21 au jeudi 23 mars 2023** selon la répartition indiquée dans l'annexe 2.

##### Point d'information :

- le candidat est convoqué sur 2 journées, un enseignement de spécialité par jour ;
- aucun cours de terminale n'aura lieu les 13, 14 et 15 mars ou les 21, 22 et 23 mars (selon les dates d'épreuves de chaque pays) ; les établissements organiseront des activités adaptées selon les disponibilités en locaux et encadrement pour les élèves des classes de seconde et de première.

L'épreuve écrite terminale de philosophie aura lieu le **mardi 6 juin 2023**.

Les épreuves écrites de français, qu'elles soient subies au titre de la session 2023 ou par anticipation au titre de la session 2024, auront lieu le **mercredi 7 juin 2023**.

Les horaires des épreuves pour chaque groupe sont indiqués en heures locales dans l'annexe 2.

Les candidats doivent impérativement être convoqués une demi-heure avant le début de chacune des épreuves. En outre, les candidats **des pays du groupes 1 (A, B, C, D, E et F) doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**.

Les candidats du Maroc composeront les **mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 mars 2023** aux épreuves de spécialités (calendrier de la métropole), le **mardi 6 juin 2023** en philosophie et le **mercredi 7 juin 2023** aux épreuves anticipées de français.

##### 3. Calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 2

Pour les pays du groupe 2, les dates des épreuves obligatoires sont fixées par le recteur de l'académie de rattachement, en fonction des propositions émises par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades dans ces pays.

Ces calendriers sont obligatoirement communiqués par les académies de rattachement, pour information et validation, à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesc A-MPE).

#### 4. Évaluation ponctuelle de langues vivantes

Les évaluations ponctuelles écrites de langues vivantes A et B (amharique, arménien, bulgare, cambodgien, coréen, danois, finnois, grec moderne, norvégien, persan, serbe, suédois, tamoul, tchèque, turc, vietnamien) se dérouleront :

- **le mardi 30 mai 2023** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de terminale (heure de Paris) ;
- **le mardi 30 mai 2023** de 14 h 30 à 16 h pour la fin du cycle terminal (heure de Paris) ;
- **le mercredi 31 mai 2023** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de première (heure de Paris).

Cette évaluation concerne les candidats non scolarisés dans un établissement homologué et ayant choisi une de ces langues lors de son inscription au baccalauréat général et technologique.

#### 5. Épreuves orales et pratiques

Le calendrier des épreuves orales des premier et second groupes et le calendrier des épreuves pratiques sont fixés par le recteur de l'académie de rattachement, en fonction des propositions émises par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades dans ces pays, à l'exception de l'évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre du baccalauréat général qui se déroulera :

- **du mardi 28 au vendredi 31 mars 2023** pour les centres d'Asie, le Liban, l'Amérique centrale, et les pays étrangers du groupe 1 ;
- **du mercredi 22 au vendredi 24 mars 2023** pour l'Amérique du Nord ;
- selon le calendrier fixé par le recteur de l'académie de rattachement ou le vice-recteur, pour les établissements d'Amérique du Sud et du Vanuatu.

La remontée des notes dans Parcoursup est fixée au **mardi 11 avril 2023**.

#### 6. Conditions de passation des épreuves pour les candidats syriens

Les candidats syriens passeront les épreuves du baccalauréat selon le calendrier libanais.

#### 7. Transfert des dossiers de candidats

La date limite de transfert des dossiers est fixée au **mercredi 1er mars 2023**.

### B. Option internationale du baccalauréat

#### 1. Évaluation spécifique écrite de langue et littérature

Cette évaluation spécifique est fixée **le mercredi 31 mai 2023 de 8 h à 12 h (heure de Paris)** pour les centres situés en Afrique du Sud, en Algérie, en Australie, en Belgique, en Chine, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Grèce, en Guinée, aux Émirats arabes unis, en Irlande, au Japon, au Kenya, au Liban, au Luxembourg, au Maroc, au Panama, aux Pays-Bas, en Pologne, en République de Corée, en République de Maurice, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède, en Suisse, en Russie, en Thaïlande, en Tunisie et au Vietnam.

Les candidats des centres d'Amérique du Nord composeront aux dates que le recteur de l'académie de rattachement aura arrêtées.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le jeudi 14 septembre 2023** de 14 h à 18 h (heure de Paris).

#### 2. Évaluation spécifique écrite d'histoire-géographie

Cette évaluation spécifique est fixée **le jeudi 1er juin 2023 de 8 h à 12 h (heure de Paris)** pour les centres situés en Afrique du Sud, en Australie, en Belgique, en Chine, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Grèce, en Guinée, aux Émirats arabes unis, en Irlande, au Japon, au Kenya, au Luxembourg, au Panama, aux Pays-Bas, en Pologne, en République de Corée, en République de Maurice, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède, en Suisse, en Russie, en Thaïlande et au Vietnam.

Les candidats des centres d'Amérique du Nord, du Liban, d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie composeront aux dates que les recteurs des académies de rattachement auront arrêtées.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le vendredi 15 septembre 2023** de 14 h à 18 h (heure de Paris).

### C. Délivrance simultanée du baccalauréat et d'un diplôme étranger

#### 1. Abibac

L'évaluation spécifique écrite d'histoire-géographie est fixée **le jeudi 1er juin 2023** de 13 h à 18 h.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le vendredi 15 septembre 2023** de 13 h à 18 h.

La date de l'évaluation commune spécifique écrite de langue et littérature allemandes est fixée par la rectrice de l'académie de Strasbourg sur proposition des lycées concernés en Allemagne.

#### 2. Esabac

Les évaluations spécifiques écrites sont fixées :

- le **mercredi 31 mai 2023** de 14 h à 18 h pour l'évaluation de langue et littérature italiennes des séries générales ;
  - le **jeudi 1er juin 2023** de 13 h à 18 h pour l'évaluation d'histoire-géographie des séries générales.
- Les évaluations spécifiques de remplacement sont fixées :
- le **jeudi 14 septembre 2023** de 14 h à 18 h pour l'évaluation de langue et littérature italiennes ;
  - le **vendredi 15 septembre 2023** de 13 h à 18 h pour l'évaluation d'histoire-géographie.

#### D. Centres d'examen du baccalauréat technologique

Des centres d'examen du baccalauréat technologique sont ouverts dans les séries suivantes :

- STMG spécialité gestion et finance : Côte d'Ivoire, Gabon, République de Maurice, Inde, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tunisie et Vanuatu ;
- STMG spécialité mercatique (marketing) : Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Espagne, Gabon, République de Maurice, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Qatar et Tunisie ;
- STMG spécialité ressources humaines et communication : Djibouti, Gabon, République de Maurice et Maroc ;
- STMG spécialité systèmes d'information de gestion : République de Maurice et Madagascar ;
- STI2D : Mexique.

#### E. Composition et présidence des jurys

Les centres d'examen du baccalauréat dans les pays étrangers doivent, par l'intermédiaire des ambassades de France, soumettre pour décision au recteur de leur académie de rattachement leurs propositions relatives à la composition des jurys appelés à évaluer l'ensemble des épreuves du baccalauréat, y compris l'éducation physique et sportive. Ces propositions doivent obligatoirement comporter les titres, diplômes, établissement et classe d'affectation de chaque membre de jury. Un double de ces propositions est simultanément adressé, pour information, à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE).

Conformément aux articles D. 334-21 et D. 336-20 du Code de l'éducation, les jurys doivent être présidés par un professeur des universités ou maître de conférences ; toutefois, à défaut, un professeur agrégé de l'enseignement du second degré pourra être désigné comme président de jury.

#### F. Ouverture de centres d'examen pour la session 2023

Les demandes d'ouverture de nouveaux centres d'examen pour la session 2023 doivent être adressées, avant le **vendredi 13 octobre 2023**, conjointement :

- au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - direction générale de l'enseignement scolaire, mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE) ;
- à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger - service pédagogique.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général  
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

#### Annexe 1

➔ Tableau de rattachement des centres de baccalauréat ouverts à l'étranger - Session 2023

#### Annexe 2

➔ Calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général et technologique - Session 2023

## Annexe 1 – Tableau de rattachement des centres de baccalauréat<sup>1</sup> ouverts à l'étranger - Session 2023

Académies de rattachement	PAYS ÉTRANGERS
<b>Pays du groupe 1</b>	
AIX-MARSEILLE	Algérie, Tunisie
BORDEAUX	Maroc
GRENOBLE	Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Ethiopie, Iran, Jordanie, Koweït, Qatar
LYON	Bulgarie, Chypre, Grèce, Israël, Italie, Roumanie, Serbie, Turquie
LILLE	Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède
NANTES	Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo
NORMANDIE - ROUEN	Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal
LA RÉUNION	Afrique du sud, Angola, Burundi, Comores, Kenya, Madagascar, Mozambique, République de Maurice
STRASBOURG	Allemagne, Arménie, Autriche, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Russie, Slovaquie, Suisse, Ukraine
TOULOUSE	Espagne, Portugal
<b>Pays du groupe 2</b>	
BORDEAUX	Brésil (uniquement Brasilia), Colombie, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine, Vénézuéla
MONTPELLIER	Australie, Chine, Cambodge, Corée du Sud, Indonésie, Inde, Japon, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Taïwan, Vietnam
NORMANDIE - CAEN	Canada, États-Unis d'Amérique
POITIERS	Argentine, Bolivie, Brésil (sauf Brasilia), Chili, Costa Rica, Pérou, Uruguay
SIEC	Liban
NOUVELLE-CALÉDONIE	Vanuatu

<sup>1</sup> Centres d'épreuves anticipées ou centres d'épreuves anticipées et terminales

## Annexe 2 – Calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général et technologique – Session 2023

### Centres étrangers du groupe 1 (A) : Ghana – Togo

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la Terre	13 h 30 – 17 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la terre	13 h 30 – 17 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13 h 30 – 17 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	13 h 30 – 17 h 30
Mardi 6 juin	Philosophie	7 h 30 – 11 h 30
Mercredi 7 juin	Français	7 h 30 – 11 h 30

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (A) : Burkina Faso – Côte d'Ivoire – Guinée – Mali – Mauritanie – Sénégal**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la Terre	13 h 30 – 17 h 00
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	13 h 30 – 17 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la terre	13 h 30 – 17 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13 h 30 – 17 h 00
	Économie – droit (STMG)	13 h 30 – 17 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	13 h 30 – 17 h 30
Mardi 6 juin	Philosophie	7 h 30 – 11 h 30
Mercredi 7 juin	Français	7 h 30 – 11 h 30

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (B) : Algérie – Angola – Bénin – Cameroun – Congo - Gabon – Irlande - Niger – Nigéria  
République centrafricaine – République démocratique du Congo - Royaume-Uni – Tchad - Tunisie**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (B) : Portugal**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (C) : Belgique – Danemark – Égypte – Guinée équatoriale – Luxembourg – Norvège – Pays-Bas - Suède**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (C) : Allemagne – Autriche – Espagne – Hongrie – Italie  
Pologne – République tchèque – Serbie – Slovaquie – Suisse**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (D) : Afrique du Sud – Arabie saoudite – Bahreïn – Burundi - Comores – Djibouti  
Ethiopie – Jordanie – Kenya – Koweït – Madagascar – Mozambique - Qatar**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (D) : Bulgarie – Chypre - Grèce – Israël – Lituanie  
Roumanie – Russie (Moscou) – Turquie – Ukraine (Kiev) + Liban**

<b>DATES</b>	<b>SPÉCIALITÉS</b>	<b>HORAIRES</b>
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (E) : Émirats arabes unis – République de Maurice**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h 00 – 18 h 30
	Arts	15 h 00 – 18 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h 00 – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h 00 – 18 h 30
	Économie – droit (STMG)	15 h 00 – 19 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	9 h 00 – 13 h 00
Mercredi 7 juin	Français	9 h 00 – 13 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (E) : Arménie – Géorgie**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h 00 – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	9 h 00 – 13 h 00
Mercredi 7 juin	Français	9 h 00 – 13 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

**Centres étrangers du groupe 1 (E) : Iran**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h 00 – 18 h 30
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h 00 – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	9 h 00 – 13 h 00
Mercredi 7 juin	Français	9 h 00 – 13 h 00

**NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**

## Enseignements primaire et secondaire

### Diplôme national du brevet

#### Organisation dans les centres ouverts à l'étranger - session 2023

NOR : MENE2229180N

note de service du 23-10-2022

MENJ - DGESCO A-MPE

---

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie ; aux ambassadeurs et aux ambassadrices ; au directeur de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger ; au directeur de la mission laïque française ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement des établissements français à l'étranger

---

La présente note de service a pour objet de préciser le déroulement et les conditions de passage du diplôme national du brevet (DNB) dans les centres d'examen ouverts à l'étranger.

#### I. Réglementation de l'examen

Les textes qui régissent la réglementation du diplôme national du brevet en France sont également applicables dans les centres ouverts à l'étranger.

Je vous rappelle qu'il n'est pas prévu de session de remplacement pour les centres étrangers et que les candidats ne peuvent présenter que la série générale.

#### II. Académies organisatrices des épreuves

Vous trouverez, en annexe 1, la répartition des centres d'examen du DNB à l'étranger des groupes 1 et 2 entre leurs académies de rattachement pour la gestion de la session.

#### III. Déroulement des épreuves

##### 1. Épreuve orale de soutenance

Cette épreuve, réservée aux candidats sous statut scolaire, se déroule au sein de l'établissement d'origine ou pour les candidats Cned scolaires au sein du centre d'examen dans lequel ils sont convoqués pour les épreuves écrites.

Dans certains cas de force majeure, dûment constatée par le recteur de l'académie, les candidats Cned scolaires ou qui bénéficient d'une expérience de mobilité, peuvent présenter l'épreuve sous la forme d'un dossier évalué par les enseignants dans le cadre du suivi de leurs acquis scolaires.

##### 2. Épreuves écrites

###### a) Groupe 1

Les épreuves écrites font l'objet d'un calendrier commun à tous les pays du groupe I et sont fixées aux dates suivantes :

- **le mercredi 14 juin 2023** (tous candidats) :
  - français,
  - mathématiques ;
- **le jeudi 15 juin 2023** (tous candidats) :
  - histoire-géographie - enseignement moral et civique,
  - sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie) ;

Épreuve spécifique aux candidats individuels

- langue vivante étrangère (**épreuve spécifique aux candidats individuels**).

Le calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 1, présenté en annexe 2, s'entend en heure locale et comporte ainsi des horaires décalés. Il implique donc la répartition suivante :

###### Groupe 1a :

Burkina-Faso - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée Conakry - Mali - Mauritanie - Sénégal - Togo.

###### Groupe 1b :

Algérie - Angola - Bénin - Cameroun - Gabon - Guinée équatoriale - Irlande - Maroc - Niger - Nigeria - Portugal - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo - Royaume-Uni - Tchad

- Tunisie.

**Groupe 1c :**

Afrique du Sud - Allemagne - Autriche - Belgique - Bosnie Herzégovine - Burundi - Croatie - Danemark - Egypte - Espagne - Hongrie - Italie - Luxembourg - Mozambique - Norvège - Pays Bas - Pologne - République tchèque - Serbie - Slovaquie - Slovénie - Suède - Suisse - Zimbabwe.

**Groupe 1d :**

Arabie Saoudite - Bahreïn - Bulgarie - Chypre - Comores - Djibouti - Ethiopie - Finlande - Grèce - Israël - Jordanie - Lettonie - Liban - Lituanie - Kenya - Koweït - Madagascar - Ouganda - Qatar - Roumanie - Russie - Tanzanie - Turquie - Ukraine.

**Groupe 1e :**

Arménie - Azerbaïdjan - Émirats Arabes Unis - Géorgie - Iran - Maurice - Oman - Seychelles.

**b) Groupe 2**

Les académies de rattachement arrêtent les dates et horaires des épreuves, en fonction des propositions émises par les services culturels des pays concernés. Dans le courant du troisième trimestre et jusqu'au dernier jour des épreuves écrites terminales de l'examen, se déroulera l'épreuve orale de soutenance de projet. Les centres d'examen du DNB du groupe 2, rattachés à l'académie de Bordeaux, composent sur le calendrier de l'académie de la Guyane et les centres d'examen du DNB rattachés à l'académie de la Martinique, aux mêmes dates que celle-ci. Le Vanuatu compose aux mêmes dates que la Nouvelle-Calédonie, vice-rectorat de rattachement.

Les rectrices et recteurs des académies de rattachement communiqueront impérativement, pour information, les calendriers correspondants à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE).

**3. Épreuves orales spécifiques destinées aux candidats des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands**

Chaque chef d'établissement concerné déterminera, sous l'autorité du recteur d'académie, le calendrier de passation de ces épreuves en s'efforçant de retenir la période faisant suite au conseil de classe du troisième trimestre.

**4. Conditions de passage des épreuves**

Les candidats doivent impérativement être convoqués une demi-heure avant le début des épreuves : ils entrent en salle d'examen, ne doivent avoir aucune communication avec l'extérieur et restent en salle durant l'intégralité des épreuves d'une demi-journée.

**IV. Demande d'ouverture de centres d'examen pour la session 2024**

Après avis détaillé du poste diplomatique, les demandes d'ouverture de nouveaux centres d'examen du diplôme national du brevet, sont transmises conjointement au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE) et à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger - service pédagogique (AEFE) avant le **vendredi**

**13 octobre 2023 au plus tard.**

Ces demandes sont formulées par les établissements relevant de la liste officielle des établissements français à l'étranger homologués « niveau collège classe de 3e », publiée par arrêté au Journal officiel courant juin. Elles sont examinées par la direction générale de l'enseignement scolaire et par l'AEFE, en accord avec les académies de rattachement.

Une circulaire annuelle, adressée par l'AEFE, aux ambassadrices et ambassadeurs ainsi qu'aux chefs des établissements français à l'étranger précise les conditions et la procédure à suivre pour le dépôt du dossier de demande d'ouverture de centre d'examen.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser ces informations aux services concernés.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,  
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

**Annexe 1**

➡ Tableau des académies de rattachement des centres d'examen du DNB à l'étranger - session 2023

**Annexe 2**

➡ Calendrier des épreuves du DNB 2023 pour les centres étranegrs du groupe 1 (en heure locale)

## Annexe 1 – Tableau des académies de rattachement des centres d'examen du DNB à l'étranger - session 2023

Groupes	Académies de rattachement	Pays des centres étrangers
<b>Groupe 1</b>	<b>Aix-Marseille</b>	Algérie - Tunisie
	<b>Bordeaux</b>	Maroc
	<b>Grenoble</b>	Arabie Saoudite - Bahreïn - Égypte - Émirats arabes unis – Ethiopie - Djibouti - Iran - Jordanie - Koweït - Oman - Qatar
	<b>Lille</b>	Belgique - Danemark - Finlande - Irlande - Luxembourg – Norvège - Pays-Bas - Royaume-Uni - Suède
	<b>Lyon</b>	Bulgarie - Chypre - Grèce - Israël - Italie - Roumanie - Serbie - Turquie
	<b>Nantes</b>	Bénin - Cameroun - Gabon - Ghana - Guinée équatoriale - Niger - Nigéria -Togo - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo - Tchad
	<b>La Réunion</b>	Afrique du Sud - Angola - Burundi - Comores - Kenya - Madagascar - Maurice - Mozambique - Ouganda – Rwanda Seychelles - Zimbabwe - Tanzanie
	<b>Rouen</b>	Burkina-Faso - Côte d'Ivoire - Guinée Conakry - Mali - Mauritanie - Sénégal
	<b>Siec</b>	Liban
	<b>Strasbourg</b>	Allemagne – Arménie - Autriche – Azerbaïdjan – Bosnie-Herzégovine - Croatie - Géorgie - Hongrie – Lettonie - Lituanie- Pologne - République Tchèque - Russie - Slovaquie - Slovénie - Suisse - Ukraine
<b>Toulouse</b>	Espagne - Portugal	
<b>Groupe 2</b>	<b>Caen</b>	Canada - États-Unis
	<b>Bordeaux</b>	Brasilia (Brésil) - Colombie - Équateur - Venezuela
	<b>Martinique</b>	Cuba - Guatemala - Haïti - Honduras - Mexique - Nicaragua - Panama - Paraguay - République dominicaine - Salvador
	<b>Montpellier</b>	Australie – Bangladesh - Birmanie - Cambodge - Chine - Corée du Sud - Inde - Indonésie - Japon - Laos - Malaisie - Népal - Philippines - Singapour- Taïwan - Thaïlande - Vietnam
	<b>Nouvelle-Calédonie</b>	Vanuatu
	<b>Poitiers</b>	Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili - Costa Rica - Pérou - Uruguay

## Annexe 2 – Calendrier des épreuves du DNB 2023 pour les centres étrangers du groupe 1 (en heure locale)

Groupes	Mercredi 14 juin 2023  Tous candidats	Jeudi 15 juin 2023  Tous candidats (sauf pour l'épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)
Groupe 1a	<p><b>Français 1<sup>re</sup> partie</b> (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 8 h 00 - 9 h 30</p> <p><b>Français 2<sup>e</sup> partie</b> (Rédaction) 9 h 45 - 11 h 15</p> <p><b>Mathématiques</b> 13 h 00 - 15 h 00</p>	<p><b>Histoire-géographie</b> <b>Enseignement moral et civique</b> 8 h 00 - 10 h 00</p> <p><b>Sciences</b> (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 10 h 15 - 11 h 15</p> <p><b>Langue vivante étrangère</b> 13 h 30 - 15 h 00</p>
Groupe 1b	<p><b>Français 1<sup>re</sup> partie</b> (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 8 h 30 - 10 h 00</p> <p><b>Français 2<sup>e</sup> partie</b> (Rédaction) 10 h 15 - 11 h 45</p> <p><b>Mathématiques</b> 14 h 00 - 16 h 00</p>	<p><b>Histoire-géographie</b> <b>Enseignement moral et civique</b> 8 h 30 - 10 h 30</p> <p><b>Sciences</b> (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 10 h 45 - 11 h 45</p> <p><b>Langue vivante étrangère</b> 14 h 00 - 15 h 30</p>
Groupe 1c	<p><b>Français 1<sup>re</sup> partie</b> (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h 00 - 10 h 30</p> <p><b>Français 2<sup>e</sup> partie</b> (Rédaction) 10 h 45 - 12 h 15</p> <p><b>Mathématiques</b> 14 h 30 - 16 h 30</p>	<p><b>Histoire-géographie</b> <b>Enseignement moral et civique</b> 9 h 30 - 11 h 30</p> <p><b>Sciences</b> (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 11 h 45 - 12 h 45</p> <p><b>Langue vivante étrangère</b> 15 h 00 - 16 h 30</p>
Groupe 1d	<p><b>Français 1<sup>re</sup> partie</b> (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h 00 - 10 h 30</p> <p><b>Français 2<sup>e</sup> partie</b> (rédaction) 10 h 45 - 12 h 15</p> <p><b>Mathématiques</b> 14 h 30 - 16 h 30</p>	<p><b>Histoire-géographie</b> <b>Enseignement moral et civique</b> 9 h 30 - 11 h 30</p> <p><b>Sciences</b> (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 13 h 30 - 14 h 30</p> <p><b>Langue vivante étrangère</b> 15 h 30 - 17 h 00</p>

Groupes	Mercredi 14 juin 2023	Jeudi 15 juin 2023
	Tous candidats	Tous candidats (sauf pour l'épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)
Groupe 1e	<p><b>Français 1<sup>re</sup> partie</b> (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h 30 - 11 h 00</p> <p><b>Français 2<sup>e</sup> partie</b> (rédaction) 11 h 15 - 12 h 45</p> <p><b>Mathématiques</b> 15 h 30 - 17 h 30</p>	<p><b>Histoire-géographie</b> <b>Enseignement moral et civique</b> 10 h 30 - 12 h 30</p> <p><b>Sciences</b> (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 14 h 30 - 15 h 30</p> <p><b>Langue vivante étrangère</b> 16 h 30 - 18 h 00</p>

\*Deux disciplines sur les trois.

NB – Les candidats de ces centres étrangers doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves **d'une demi-journée**.

**Groupe 1a :**

Burkina-Faso - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée Conakry - Mali - Mauritanie - Sénégal - Togo.

**Groupe 1b :**

Algérie - Angola - Bénin - Cameroun - Gabon - Guinée équatoriale - Irlande - Niger - Nigeria - Portugal - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo – Royaume-Uni - Tchad - Tunisie.

**Groupe 1c :**

Afrique du Sud - Allemagne - Autriche - Belgique – Bosnie-Herzégovine – Burundi - Croatie - Danemark - Égypte - Espagne - Hongrie - Italie - Luxembourg - Mozambique - Norvège – Pays-Bas - Pologne - République tchèque - Serbie – Slovaquie - Slovénie - Suède - Suisse -Zimbabwe.

**Groupe 1d :**

Arabie Saoudite - Bahreïn - Bulgarie - Chypre - Comores - Djibouti - Ethiopie - Finlande - Grèce - Israël - Jordanie – Lettonie - Liban - Lituanie - Kenya - Koweït - Madagascar - Ouganda - Qatar - Roumanie - Russie - Tanzanie - Turquie - Ukraine.

**Groupe 1e :**

Arménie - Azerbaïdjan - Émirats arabes unis - Géorgie - Iran - Maurice - Oman - Seychelles.

## Informations générales

### Services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de la vie associative

#### Récipiendaires à qui une lettre de félicitations est décernée - contingent 2022

NOR : SPOB2232050K

liste du 8-11-2022

MSJOP - MENJ - BDC

Conformément à l'instruction n° 88-112JS du 22 avril 1988

#### **02 - Département de l'Aisne**

Adige Jordan, 59200 Tourcoing  
Boiteux Abel, 02400 Nesles-la-Montagne  
Baque Julie, 02100 Saint-Quentin  
Berezowski Manon, 02000 Fouquierolles  
Bourlet Morgane, 02300 Camelin  
Castanheira Laurianne, 59770 Marly  
Core Justine, 02870 Crépy  
Corsini Sonia, 02500 Hirson  
De Abreu Jérôme, 02700 Mennessis  
De Backer Thibald, 59200 Tourcoing  
Delannoy Alexy, 02330 Vallées en Champagne  
Madame Desnoyers Shawnée, 02000 Laon  
Madame Dessain Camille, 02880 Crouzy  
Gorsky Quentin, 02210 Coigny  
Krajewski Cédric, 02800 La Fère  
Licius Jérémie, 80000 Amiens  
Licius Noémie, 02470 Dammard  
Machuelle Lucie, 02110 Bohain  
Mertzig Elodie, Cambridge (Grande-Bretagne)  
Monchicourt Patrick, 02400 Verdilly  
Ridet Jean-Marc, 02650 Fossoy

#### **21 - Département de la Côte-d'Or**

Duclos Axel, 21000 Dijon

#### **30 - Département du Gard**

Mendez Andy, 30260 Quissac  
Rabah Tanguy, 30700 Blauzac

#### **32 - Département du Gers**

Calvanus Julie, 32430 Encausse  
Elorza Appoline, 32000 Auch  
Monsieur Ganeo Sacha, 32550 Auterrive  
Guillermot Arthur, 32000 Auch  
Sadowy Chloé, 32550 Pavie

#### **33 - Département de la Gironde**

Aglouni-Saurais Inès, 33150 Cenon  
Auduberteau Yanis, 33240 Vérac  
Bernard Bosquet Maëlle, 33160 Saint-Médard  
Daviau Maël, 33410 Sainte-Croix-du-Mont  
Dombrowski Romain, 33510 Andernos-les-Bains  
Du Rosier Carla, 33140 Villenave-d'Ornon  
Madame Duphil Hanaé, 33830 Belin-Beliet  
Froment Caroline, 33430 Bazas  
Gonzalez Marine, 33290 Ludon-Médoc  
Le Leannec Ewen, 33290 Blanquefort  
Le Monnier Églantine, 33138 Cassy-Lanton

Liedvogel Ludwig, 33740 Arès  
Mary Victor, 33700 Mérignac  
Muniz Luna, 33260 La-Teste-de-Buch  
Murcy Jonathan, 33600 Pessac  
Paturel Antonin, 33125 Saint-Magne  
Perret Marie, 33130 Bègles  
Pla Gaëlle, 33490 Saint-Pierre-d'Aurillac  
Puig Samuel, 33110 Le Bouscat  
Puyalt Ruben, 33270 Bouliac  
Riou Aymeric, 33480 Listrac-Médoc  
Seguin Lora, 33480 Saillans  
Simonet Aurélie, 33700 Mérignac  
Stanislas Cybéllia, 33290 Saint-Yzan-de-Soudiac  
Tiffineau Nathan, 33600 Pessac  
Vasselin Émilie, 33160 Saint-Médard-en-Jalles  
Verdier Lucie, 33140 Villenave-d'Ornon  
Vergne Paul, 33140 Villenave-d'Ornon  
Monsieur Vincendeau Dagim, 33600 Pessac

**36 - Département de l'Indre**

Barniet Rachel, 36000 Châteauroux  
Bébon Isabelle, 36000 Châteauroux  
Chauvat Roger, 36230 Neuvy-Saint-Sépulchre  
Fradet Stéphanie, 36000 Châteauroux  
Laurent Alain, 36600 Valençay  
Lory Mélanie, 36400 Montgivray  
Luneau Vincent, 36130 Montierchaume  
Simon Josette, 36130 Déols  
Soulé Philippe, 36170 Vigoux

**37 - Département d'Indre-et-Loire**

Baader Evelyne, 37210 Meslay  
Barbeau Vincent, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Beaufreton Jean-François, 37230 Luynes  
Boilletot Chistelle, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Bongard Gérard, 37320 Esvres  
Cador Jocelyne, 37340 Ambillou  
Chevalier Martine, 37510 Ballan-Miré  
Couineau André, 37390 Saint-Roch  
Debois Sébastien, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Madame Jira Sodany, 37510 Savonnières  
Leday David, 37500 Anche  
Lorillou Annie, 37230 Fondettes  
Lormois Martial, 37270 Montlouis-sur-Loire  
Morisset Laurent, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Ouattara Aminata, 37500 Chinon  
Piron Édith, 37390 Chanceaux-sur-Choisille  
Renou John, 37230 Luynes  
Sares Carl, 37230 Luynes  
Sares Patricia, 37230 Luynes  
Segonds Thierry, 37100 Tours  
Suteau Josiane, 37530 Nazelles-Négron

**39 - Département du Jura**

Cassabois Adrien, 39230 Vers-sous-Sellières  
Clerc Paul, 39210 Domblans  
Guichard Jean-Luc, 39300 Équevillon  
Riffiod Tonny, 39300 Champagnole

**40 - Département des Landes**

Desbons Matthieu, 40180 Bénesse-lès-Dax  
Gomez Laëtitia, 40200 Sainte-Eulalie-en-Born  
Mauer Lucas, 40260 Castets  
Piezaitte Emilija, 40600 Biscarrosse

Presti Carla, 40600 Biscarrosse-Plage

Villette Anaïs, 40110 Arengosse

**41 - Département de Loir-et-Cher**

Blanc Alison, 41200 Villeherviers

Guy Loane, 41120 Chailles

Paquet Marie-Ève, 41600 Nouan-le-Fuzelier

Pauron Benjamin, 41000 Blois

**52 - Département de la Haute-Marne**

Allexant Éloïse, 52200 Langres

Crance Fany, 52360 Poiseul

Marras Laurent, 52270 Doulaincourt

**55 - Département de Meurthe-et-Moselle**

Caverzasi Christophe, 55400 Saint-Jean-de-Buzy

Stawowski Maud, 54800 Jarny

**56 - Département du Morbihan**

Gillet Daniel, 56120 Forges-de-Lanouée

Giraud Alain, 56300 Pontivy

Le Menach Francis, 56870 Baden

Mebrouk Alain, 56320 Lanvégen

Rio Franck, 56580 Rohan Saint-Samson

**59 - Département du Nord**

Doutreluigne Soline, 59150 Wattrelos

Madame Van Praet Camille, 59150 Wattrelos

**67 - Région Grand Est**

Cante Valérie, 54000 Nancy

**70 - Département de la Haute-Saône**

Creux Noël, 70000 Montigny-lès-Vesoul

Guillet Anaïs, 70000 Echenoz-la-Méline

Lambert Hugo, 70000 Vaivre-et-Montoille

Rattoni Philippe, 70290 Champagney

**72 - Département de la Sarthe**

Auvrignon Stéphane, 72650 Saint-Saturnin

Monsieur Baudry Claude, 72000 Le Mans

Bineau Roger, 72000 Le Mans

Boulay Stéphane, 72210 Roëzé-sur-Sarthe

Cherrier Frédéric, 72000 Le Mans

Chesnier Denis, 72000 Le Mans

Delaite Stéphane, 72190 Saint-Pavace

Delaunay Franck, 35135 Saint-Jacques-de-la-Lande

Monsieur Deslandes Dominique, 72540 Vallon-sur-Gée

Didelot Pierre, 72530 Yvré-l'Évêque

Dupas Sébastien, 72250 Challes

Fourgereau Jacky, 72160 Connerré

Joubert Jean-Michel, 72330 Parigné-le-Pôlin

Monsieur Lara Dominique, 72190 Neuville-sur-Sarthe

Laurin Benoit, 72110 Bonnétable

Lemée Maurice, 72240 Ruillé-en-Champagne

Mabille Jean-Philippe, 72560 Changé

Marchand Patrick, 72300 Sablé-sur-Sarthe

Melocco Frédéric, 72000 Le Mans

Mercier de Lacombe Eric, 72430 Asnières-sur-Vègre

Monchatre Christian, 72000 Le Mans

Nelain Philippe, 72000 Le Mans

Papillon Eric, 72400 La Ferté-Bernard

Soubirous Jean-Claude, 72540 Vallon-sur-Gée

Vignerot Emmanuel, 72400 La Ferté-Bernard

Voisin Joël, 72230 Ruaudin

**76 - Département de la Seine-Maritime**

Allais Manon, 76240 Le Mesnil-Esnard

Balan Hugo, 76660 Fréauville

Barbara Adam, 76400 Senneville-sur-Fécamp  
 Basire Maëlys, 76400 Fécamp  
 Madame Belquasmi Sabah, 76400 Fécamp  
 Berlemont Victor, 76400 Fécamp  
 Bertrand Noam, 76400 Fécamp  
 Brument Tom, 76400 Fécamp  
 Boitez Arthur, 76660 Smermesnil  
 Caillouet Dubois Hugo, 76660 Fresnoy  
 Cajot Célia, 76520 Franqueville-Saint-Pierre  
 Caplet Nathan, 76630 Envermeu  
 Chereau Etienne, 76480 Roumare  
 Madame Clemente Barkaroum, 76530 Grand-Couronne  
 Crochemore Elisa, 76400 Fécamp  
 Decosse Sofiane, 76400 Fécamp  
 Douzinél Angélique, 76530 Grand-Couronne  
 Edouard Elisa, 76400 Fécamp  
 Flamant Clémence, 76400 Fécamp  
 Flamant Eric, 76400 Fécamp  
 Flamant Romane, 76400 Fécamp  
 Grienenberger Madison, 76210 Bolbec  
 Herbert-Brault Nolan, 76111 Criquebeuf-en-Caux  
 Madame Jeans Tylia, 76480 Roumare  
 Leloup Manon, 76510 Saint-Nicolas-d'Aliermont  
 Monier Mathys, 76240 Belbeuf  
 Naze Gabrielle, 76400 Colleville  
 Noyon Laure, 76660 Croixdalle  
 Pages Marie-Hélène, 76400 Fécamp  
 Panouillot Loane, 76240 Belbeuf  
 Papineau Maël, 76240 Belbeuf  
 Perrin Luc, 7660 Londinières  
 Madame Preterre Oklan, 76400 Fécamp  
 Robert Léane, 76116 Servaville-Salmonville  
 Savalle Axel, 76400 Fécamp  
 Thomas Léonie, 76660 Osmoy-Saint-Valery  
 Tuvache Jordana, 76400 Fécamp  
 Vandermeersch Cléo, 76400 Fécamp  
 Verny Benoite, 76240 Bonsecours

**79 - Département des Deux-Sèvres**

Barreau Ginette, 79300 Bressuire  
 Bodin Céline, 79430 La Chapelle-Saint-Laurent  
 Chevallier Sébastien, 79300 Breuil-Chaussée  
 Clody Romain, 79310 Neuvy-Bouin  
 Gaillard Romain, 79270 Sansais  
 Gobin Jean-Louis, 79400 Cherveux  
 Nexon-Lagrue Julian, 79000 Niort  
 Poupeau Alexandre, 79510 Coulon  
 Rameaux Catherine, 79400 Nanteuil  
 Talbot Isabelle, 79230 Moncoutant-sur-Sèvre  
 Tesson Gilbert, 79000 Niort  
 Villain Geneviève, 79000 Niort

**90 - Département du Territoire de Belfort**

Barrois Véronique, 90000 Belfort  
 Bas Véronique, 25190 Chamesol  
 Boulon Nathalie, 90000 Belfort  
 Breney Franck, 25150 Bourguignon  
 Carry Michel, 25200 Montbéliard  
 Cavalli Fabienne, 90800 Bavilliers  
 Claudel Audrey, 90700 Châtenois-les-Forges  
 Darles Jocelyne, 90000 Belfort  
 Demesy Christiane, 70400 Chalonvillard

Depriester Francine, 90160 Perouse  
Fietier Jean, 90150 Angeot  
Fink Philippe, 68210 Eteimbes  
Gallet Laurent, 68210 Montreux-Jeunes  
Geiss Jean-Claude, 68210 Montreux-Vieux  
Lombard Jean, 90300 Valdoie  
Martin Jean-Claude, 25200 Montbéliard  
Martin Thierry, 90800 Argiesans  
Mouadji Nordine, 25200 Grandcharmont  
Musa Alain, 90400 Danjoutin  
Niclas Steve, 90000 Belfort  
Parola Eric, 90400 Dorans  
Prax Véronique, 70400 Frahier-et-Chatebier  
Reblaub Vincent, 90150 Fousse-magne  
Reveron Benoît, 25600 Nommay  
Rizel Victor, 70400 Frahier  
Royer Patrick, 90350 Évette-Salbert  
Simon Françoise, 90700 Châtenois-les-Forges  
Valley Bernard, 90000 Belfort  
Vefond Josiane, 70290 Plancher-Bas  
Weber Alain, 90400 Froideval

**92 - Département des Hauts-de-Seine**

Ali-Bey Farid, 92190 Meudon-la-Forêt  
Cugnet Cyrille, 92025 Colombes

**93 - Département de la Seine-Saint-Denis**

Bouhaddi Fatima, 93330 Neuilly-sur-Marne  
Conchon Sonia, 93330 Neuilly-sur-Marne  
Ezeh Florence, 93100 Montreuil-sous-bois  
Garnier Patricia, 93100 Montreuil-sous-bois  
Jaminet Manon, 93100 Montreuil-sous-bois  
Monsieur Jean-Denis Lesy, 93100 Montreuil-sous-bois  
Lanoue Séverine, 93100 Montreuil-sous-bois  
Legentil Patrick, 93100 Montreuil-sous-bois  
Maestracci Laurence, 93330 Neuilly-sur-Marne  
Nuissier Christine, 93100 Montreuil-sous-bois  
Rharrfi Sabrina, 93700 Drancy  
Sluyter Philippe, 93100 Montreuil-sous-bois  
Thery Lorène, 93100 Montreuil-sous-bois  
Thomas Zélie, 93100 Montreuil-sous-bois  
Vannieuwenhuyse Nadja, 93100 Montreuil-sous-bois  
Wang Sébastien, 93270 Sevran

**94 - Département du Val-de-Marne**

Abonneau Marie-Laure, 94230 Cachan  
Alizada Razia, 94400 Vitry-sur-Seine  
Barre Françoise, 94230 Cachan  
Basnier Patricia, 94120 La Varenne-Saint-Hilaire  
Devos Grégory, 94230 Cachan  
Monsieur Semmar Mansour, 94400 Vitry-sur-Seine

**97 - Région de la Guadeloupe**

Capresse Alix, 97170 Petit-Bourg  
Charin Florent, 97160 Le Moule  
Colombo Thierry, 97119 Vieux-Habitants  
Cuppe de K Martin Michelle, 97190 Le Gosier  
Courage Robert, 97126 Deshaies  
Dino Hyppolite, 97190 Le Gosier  
Edouard Daniel, 97160 Le Moule  
Hilaire Patricia, 97115 Sainte-Rose  
Monsieur Hircau Keylem, 97170 Petit-Bourg  
Madame Jack-Rock Ivane, 97139 Les Abymes  
Jacob Treacy, 97116 Pointe-Noire

Loco Christian, 97112 Marie-Galante  
Lubin Pierre, 97160 Le Moule  
Nicolas Maryvonne, 97113 Gourbeyre  
Sabas-Trival Audrey, 97139 Les Abymes  
Tacafred Didier, 97180 Sainte-Anne  
Vincent Honorine, 97136 Terre-de-Bas